



Commission  
Locale d'Information  
de la Centrale de Civaux



**Newsletter de la CLI – N° 13**

**mars-avril 2021**

## **ACTUALITES**

### **L'attaque informatique du Conseil départemental**

Le département a donc pu retrouver la maîtrise de son système informatique et la CLI a retrouvé ses archives numérisées. Cette attaque a ajouté aux épreuves de la pandémie mais a aussi témoigné des capacités d'adaptation de tous les personnels du Département.

### **Visite du CNPE par le président Alain Pichon**

Le président du Département qui est aussi le président en titre de la CLI a donc visité avec une délégation réduite en raison de la crise sanitaire, le CNPE de Civaux. Monsieur Mickaël Gevrey, directeur du CNPE et son équipe ont accompagné d'un bout à l'autre cette visite particulièrement dense. Elle a eu lieu le 11 mars 2021, dix ans après le drame de Fukushima et la Sûreté nucléaire a constitué la trame de cette visite. Elle a débuté par la visite du simulateur du pilotage du réacteur, commentée par Monsieur René-Paul Sanchez, chef de service délégué à la Formation. Puis ce fut la visite des locaux et du matériel de la Force Nucléaire d'Action Rapide (FARN) dont les missions et les moyens ont été présentés par Monsieur Michel Gaillardon. La délégation a aussi fait un arrêt devant le Diesel d'ultime secours du réacteur 2, qui, avec la FARN sont deux des nombreux produits du retour d'expérience du drame de Fukushima. L'arrêt de maintenance de la tranche 2 a permis une visite détaillée de la salle des machines. Le président Alain Pichon, avec une délégation plus réduite, put en fin d'après-midi, visiter la partie nucléaire des installations dans le bâtiment réacteur de la tranche 2.

### **Assemblée générale de la CLI**

La crise sanitaire a donc conduit la CLI à réunir en visioconférence son assemblée générale du 30 mars 2021. Les participants ont été accueillis au nom du président Alain Pichon par Madame Desroses et Monsieur Bock, conseillers départementaux. Puis la parole fut donnée à Madame Havez, directrice de cabinet de Madame la Préfète, nouvellement nommée et qui participait ainsi à la première réunion de la CLI de Civaux.

Après l'approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 17 novembre 2020, Madame Havez fit le point que la campagne de distribution des comprimés d'iode aux habitants du nouveau périmètre du PPI (Plan Particulier d'Intervention) étendu de 10 à 20 km. Les taux de retrait des particuliers n'ont pas été à la hauteur des espérances et des enjeux. Les habitants qui n'auront pas retiré leurs comprimés dans les pharmacies les recevront par voie postale à leur domicile. Il est néanmoins heureux de constater que pour les établissements scolaires, suite à la relance effectuée par les services de l'Education Nationale, le taux de retrait est proche de 100 %.

Monsieur Mickaël Gevrey et son équipe ont ensuite présenté le bilan 2020 et les perspectives 2021 des activités du CNPE. La crise sanitaire a contraint à prolonger les opérations de maintenance du réacteur 1 sans rien céder au programme prévu et la visite partielle du réacteur 2 a été reportée en 2021. L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a mené 19 inspections sur le site. Monsieur Gevrey a précisé que le CNPE a acquitté 70 millions d'euros de taxes, impôts et redevances dont la moitié revient aux collectivités locales et territoriales du territoire. Au cours de l'année 2021 sont programmés deux importants arrêts de maintenance : la visite partielle de l'unité de production n° 2 (30 janvier-19 mai) ainsi que la visite décennale de l'unité de production n° 1 (21 août 2021-18 janvier 2022).

M. Simon Garnier, Chef de Division de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) de Bordeaux a ensuite rendu compte de l'évaluation, par l'ASN, du CNPE de Civaux pour l'année 2020. Nous y reviendrons.

Enfin, Monsieur Bonaventure (EDF) a exposé les principes de la cyber sécurité au sein d'EDF.

### Forages pour source d'eau ultime sur le site du CNPE

La précédente Newsletter (12) avait fait état de la consultation du public pour la création, par forages, d'une source d'eau ultime de la centrale nucléaire de Civaux. Elle permettra, en cas d'accident nucléaire de réalimenter en eau les générateurs de vapeur grâce aux diesels d'ultime secours (DUS). Lors de l'assemblée générale, la question a été posée de la dangerosité potentielle de l'utilisation d'acide chlorhydrique afin de fendre les roches calcaires. N'y aurait-il pas un risque de pollution de la Vienne ? Mme Karine Bardy, ingénieur EDF, répond que trois puits seront réalisés jusqu'à une profondeur de 50 mètres et n'atteindront pas la nappe profonde. Elle explique par ailleurs que l'utilisation d'acide chlorhydrique est une option inscrite au dossier mais il n'est pas certain que cette technique soit utilisée. Si c'est le cas, l'acide sera récupéré et ne rejoindra pas la nappe phréatique.

M. Garnier ajoute par ailleurs que cette technique est déjà éprouvée. Il précise que pour ce dossier, l'ASN a consulté la Direction Départementale des Territoires de la Vienne et l'Agence Régionale de Santé (qui a elle-même contacté Eaux de Vienne) qui n'émettent pas d'objection sur le point relatif à l'utilisation éventuelle d'acide chlorhydrique.

Ces sujets et d'autres feront d'ailleurs l'objet de développements dans les publications ultérieures de la CLI.

*La Cli de Civaux est une instance indépendante créée le 17 décembre 1981 par arrêté préfectoral suivant la circulaire ministérielle Mauroy du 15 décembre 1981 instituant des commissions locales d'information auprès des centrales nucléaires.*

*Directeur de publication : Roger Gil*